



## Pays de la Loire

recensement  
agricole  
2010

# L'élevage laitier se concentre dans les structures sociétaires de grande dimension économique

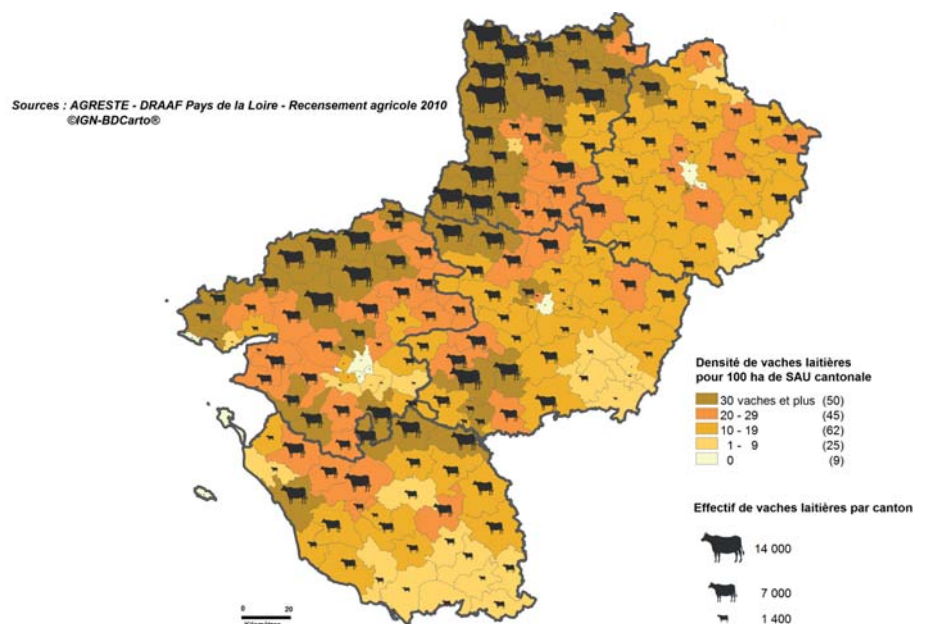
Avec 516 000 vaches laitières en 2010, la région Pays de la Loire compte près de 14 % du cheptel national. Depuis le recensement agricole réalisé en 2000, la région enregistre une érosion modérée de son cheptel laitier (- 6 %), tandis qu'elle perd une exploitation sur trois. En 2010, 60 % des 10 400 exploitations laitières sont spécialisées dans l'élevage de bovins lait. Le troupeau laitier se concentre dans des structures économiques de grande dimension. Les fourrages les plus productifs sont privilégiés. L'élevage laitier s'appuie avant tout sur la dimension familiale de la main d'œuvre. Néanmoins, la place du salariat permanent non familial est confortée. Le développement des formes sociétaires se poursuit, en particulier celui des EARL. Une productivité du travail accrue permet de faire face à l'agrandissement des troupeaux et à l'augmentation de la surface agricole utilisée (SAU). Ainsi en 2010, une unité de travail annuel (UTA) gère en moyenne 23 vaches laitières et 45 ha de SAU. L'enjeu de la succession se pose pour plus d'une exploitation sur deux.

### Erosion modérée du troupeau laitier régional et disparition d'une exploitation sur trois

En 2010, la région Pays de la Loire compte 516 000 vaches laitières soit près de 14 % du cheptel national (2<sup>e</sup> rang après la Bretagne) dans environ 10 400 élevages (dont 9 500 avec 20 vaches ou plus). Trois exploitations ligériennes sur dix possèdent des vaches laitières. Le cheptel de vaches laitières s'est réduit d'environ 33 000 animaux depuis le recensement précédent (- 6 % dans la région contre - 11 % à l'échelon national). Dans son ensemble, le cheptel bovin présent dans les exploitations avec vaches laitières a chuté de près de 9 %. Parallèlement, le nombre d'exploitations

ayant des vaches laitières est passé, en dix ans, d'environ 15 820 à 10 385 (- 34 %). La diminution du nombre d'exploitations est marquée dans les structures de faible dimension économique (- 41 %) mais plus encore dans les exploitations de taille moyenne (- 71 % en 10 ans) contre - 8,5 % dans les grandes structures. Ces dernières représentent à elles seules 80 % des exploitations laitières recensées en 2010. Si le rythme de régression des exploitations laitières est assez homogène sur le territoire régional (tableau 1), les départements les moins laitiers, la Vendée et la Sarthe, affichent une diminution

Figure 1 : Localisation des vaches laitières en 2010



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches laitières

plus marquée de leur effectif de vaches laitières (de l'ordre de - 8 % contre - 6 % pour la région). Comme en 2000, deux départements hébergent plus de la moitié des vaches laitières de la région : la Loire-Atlantique et la Mayenne (fig. 1 et tableaux 1 et 2).

Géographiquement, les élevages laitiers se concentrent dans un premier bandeau accolé à la Bretagne (du nord de la Mayenne en direction du nord-ouest de la Loire-Atlantique). Une seconde zone plus disjointe couvre le nord de la Vendée, le sud de la Loire-Atlantique et le sud-ouest du Maine-et-Loire.

En 2010, 91 % des vaches laitières sont

dénombrées au sein des exploitations de grande dimension économique, lesquelles représentent 80 % des exploitations laitières. Le cheptel laitier se concentre donc dans les structures de grande taille qui détiennent 69 000 vaches laitières supplémentaires par rapport à 2000. A l'opposé, les petites et moyennes structures en perdent près de 102 000 en dix ans.

Toutes dimensions économiques confondues, 4 500 exploitations environ ont également une activité d'engraissement de bovins mâles non castrés de 1 à 2 ans (type taurillons). Ces exploitations sont, pour près de quatre sur dix, situées en

Mayenne. Une approche typologique fine sera réalisée ultérieurement pour aller plus loin dans l'analyse et la caractérisation des différents systèmes technico-économiques de la région. Cette approche typologique nécessitera un enrichissement des données du recensement agricole par d'autres sources. Avec une valeur calculée voisine de 2 milliards d'euros en 2010, la contribution des exploitations avec vaches laitières à la PBS régionale globale se maintient à 37 %. A eux seuls, les élevages laitiers de grande dimension économique dégagent 93 % de ce montant (79 % en 2000).

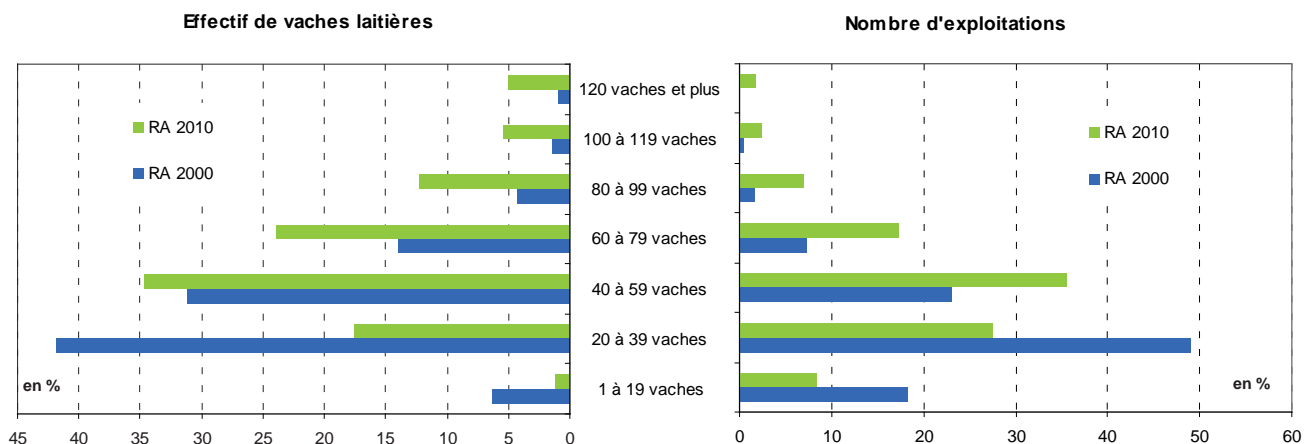
## Des structures de plus grandes dimensions

La taille moyenne des troupeaux laitiers de la région s'accroît en passant de 23 vaches en 1988 à 35 en 2000 pour atteindre 50 vaches par élevage en 2010. Le cheptel moyen par exploitation varie de 45 vaches laitières en Mayenne à 60 en Vendée. Si le cheptel laitier moyen est stable dans les petites et moyennes

structures, les exploitations de grande dimension économique ont accru leur troupeau d'une douzaine de vaches laitières. La part du cheptel détenu par les exploitations de 80 vaches laitières et plus a nettement crû en dix ans (de 7 à 23 %). A l'opposé, les exploitations de moins de 40 vaches laitières détiennent moins

de 19 % du cheptel régional en 2010 contre 48 % en 2000 (fig. 2). Dans leur ensemble, les exploitations avec vaches laitières détiennent 1,5 million de bovins soit près de six bovins sur dix présents dans la région.

Figure 2 : La moitié des vaches laitières détenues par les élevages de 57 têtes ou plus



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches laitières  
Source : Agreste - recensements agricoles 2000 et 2010

## Trois races représentent 96 % des vaches laitières de la région

La prédominance de la race Prim'holstein (401 000 vaches) n'est pas remise en cause en 2010 puisque cette dernière représente 78 % des vaches recensées. La race normande (81 000 vaches, 16 % de l'effectif 2010) enregistre une diminution marquée (- 22 %). A l'opposé, avec des effectifs nettement plus faibles, la race Montbéliarde (21 000 vaches, 4 % de l'effectif 2010) enregistre une progression importante (+ 84 %).

Ces trois races représentent plus de 97 % des vaches laitières de la région.

Tableau 1 : Ensemble des exploitations ayant des vaches laitières

	Loire- Atlantique		Maine- et- Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)	2010	Evol. 2010-2000 (%)
Nombre de vaches laitières	121 327	- 5	91 552	- 5	164 914	- 6	61 203	- 8	76 945	- 8	515 941	- 6
Nombre d'exploitations ayant des vaches laitières	2 284	-35	1 904	-36	3 700	-31	1 220	-33	1 277	-40	10 385	-34
Nombre moyen de vaches laitières par exploitation en ayant	53	47	48	49	45	37	50	38	60	52	50	43
Nombre total de bovins	349 583	- 6	265 211	- 10	506 776	- 7	168 640	- 9	219 842	- 15	1 510 052	- 9
Nombre total d'UGB tous cheptels tous aliments	380 057	- 7	309 357	- 12	593 199	- 9	210 495	- 10	275 703	- 15	1 768 811	- 10
Nombre moyen d'UGB tous cheptels tous aliments par ha de SAU	1,53	-1,10	1,71	-0,54	2,14	-1,97	1,56	4,78	1,84	-2,69	1,79	-1
Nombre total d'UGB herbivores alimentation grossière	250 104	- 7	188 102	- 11	352 090	- 9	121 227	- 12	157 268	- 16	1 068 790	- 10
Nombre moyen d'UGB herbivores alimentation grossière par ha de SFP	1,36	-2,24	1,59	-0,95	1,80	0,15	1,50	-1,40	1,65	-3,91	1,59	-2
Exploitations bovines spécialisées lait	1 567	-32	1 016	-27	2 192	-27	585	-33	657	-34	6 017	-30
Total ensemble des exploitations	2 284	-35	1 904	-36	3 700	-31	1 220	-33	1 277	-40	10 385	-34
Petites exploitations : PBS < 25 000 euros	64	-48	23	-67	130	-16	35	-49	20	-57	272	-41
Moyennes exploitations : de 25 000 à 100 000 euros	369	-75	396	-69	807	-67	96	-76	129	-79	1 797	-71
Grandes exploitations : PBS > 100 000 euros	1 851	-2	1 485	-10	2 763	1	1 089	-20	1 128	-23	8 316	-8
Total ensemble des exploitations	2 284	-35	1 904	-36	3 700	-31	1 220	-33	1 277	-40	10 385	-34
Surface agricole utilisée (SAU) en ha	247 681	- 5	180 591	- 11	276 587	- 8	134 977	- 14	149 784	- 12	989 619	- 9
SAU moyenne en ha	109	46	96	41	76	36	111	29	117	45	96	39
Surface fourragère principale (SFP) en ha	183 267	- 5	118 072	- 10	195 617	- 9	80 781	- 11	95 572	- 12	673 309	- 9
Surface en maïs fourrager en ha	45 382	- 1	36 065	- 5	72 171	2	27 815	- 2	34 568	- 11	216 001	- 2
Surface toujours en herbe en ha	27 139	-28	25 691	-22	41 683	-27	33 460	-22	20 979	-26	148 952	-25
Surface en prairies semées en ha	110 307	1	55 749	- 7	81 452	- 7	19 088	0	39 530	- 5	306 125	- 4
Surface en céréales et oléo-protéagineux (COP) en ha	62 711	10	59 885	-2	80 345	8	52 385	-8	52 956	2	308 282	2
Surface moyenne en COP des en ayant (ha)	30	64	33	52	25	55	46	37	44	61	33	53
UTA totales	4 892	-28	4 162	-31	7 024	-30	2 698	-29	3 263	-31	22 040	-30
UTA familiales	4 331	-31	3 708	-33	6 601	-31	2 321	-32	2 904	-34	19 864	-32
UTA des chefs d'exploitations et coexploitants	4 051	-18	3 465	-19	5 925	-16	2 000	-18	2 727	-23	18 168	-18
UTA des salariés permanents non familiaux	303	25	238	12	200	32	260	1	229	6	1 228	14
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants	4 243	-18	3 602	-20	6 156	-16	2 052	-18	2 825	-23	18 878	-19
Nombre de salariés permanents non familiaux	422	19	308	7	328	27	397	- 4	320	1	1 775	9

Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

Tableau 2 : Exploitations ayant 20 vaches laitières ou plus

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"	2010	"Evol. 2010-2000 (%)"
Nombre de vaches laitières	120 257	0	89 999	2	162 304	0	60 567	-4	76 353	-5	509 480	-1
Nombre d'exploitations ayant des vaches laitières	2 119	-28	1 726	-25	3 370	-22	1 126	-27	1 170	-34	9 511	-26
Nombre moyen de vaches laitières par exploitation en ayant	57	39	52	36	48	29	54	30	65	45	54	35
Nombre total de bovins	342 851	1	249 695	2	492 693	2	165 075	-3	210 043	-10	1 460 357	-1
Nombre total d'UGB tous cheptels tous aliments	370 949	-2	292 614	-1	574 652	-3	204 776	-5	261 646	-11	1 704 638	-4
Nombre moyen d'UGB tous cheptels tous aliments par ha de SAU	1,54	-1,43	1,73	0,79	2,16	-2,69	1,57	4,05	1,84	-3,38	1,80	-0,98
Nombre total d'UGB herbivores alimentation grossière	245 430	-1	177 571	1	342 748	0	118 640	-6	150 350	-10	1 034 740	-3
Nombre moyen d'UGB herbivores alimentation grossière par ha de SFP	1,38	-2,27	1,61	-1,04	1,82	-0,06	1,51	-2,08	1,65	-4,45	1,60	-1,73
Exploitations bovines spécialisées lait	1 516	-27	998	-20	2 065	-20	571	-27	647	-30	5 797	-24
Total ensembles des exploitations	2 119	-28	1 726	-25	3 370	-22	1 126	-27	1 170	-34	9 511	-26
Petites exploitations : PBS < 25 000 euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moyennes exploitations : de 25 000 à 100 000 euros	291	-74	292	-63	644	-62	60	-74	87	-79	1 374	-67
Grandes exploitations : PBS > 100 000 euros	1 828	-1	1 434	-5	2 726	3	1 066	-18	1 083	-22	8 137	-6
Total ensemble des exploitations	2 119	-28	1 726	-25	3 370	-22	1 126	-27	1 170	-34	9 511	-26
Surface agricole utilisée (SAU) en ha	240 457	0	169 262	-2	266 154	0	130 543	-9	142 314	-8	948 728	-3
SAU moyenne en ha	114	40	99	32	80	30	116	24	122	41	101	33
Surface fourragère principale (SFP) en ha	178 078	1	110 485	2	188 004	0	78 460	-4	91 185	-6	646 212	-1
Surface en maïs fourrager en ha	44 805	3	35 073	3	70 730	8	27 531	2	33 744	-7	211 883	3
Surface toujours en herbe en ha	25 603	-18	22 948	-8	38 283	-14	31 879	-14	19 297	-20	138 011	-15
Surface en prairies semées en ha	107 251	7	51 925	6	78 682	1	18 630	6	37 658	3	294 148	4
Surface en céréales et oléo-protéagineux (COP) en ha	60 742	12	56 427	4	77 612	12	50 347	-4	49 978	4	295 106	6
Surface moyenne en COP des en ayant (ha)	30	54	34	38	26	44	46	30	45	53	33	42
UTA totales	4 711	-22	3 890	-21	6 708	-21	2 569	-24	3 104	-26	20 981	-22
UTA familiales	4 172	-25	3 475	-22	6 312	-22	2 218	-26	2 763	-29	18 941	-24
UTA des chefs d'exploitations et coexploitants	3 912	-12	3 268	-9	5 687	-6	1 922	-11	2 602	-18	17 390	-11
UTA des salariés permanents non familiaux	291	26	210	4	181	25	239	-3	216	8	1 137	11
Nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants	4 052	-12	3 380	-9	5 807	-7	1 952	-12	2 680	-19	17 871	-11
Nombre de salariés permanents non familiaux	408	20	277	1	302	23	370	-7	300	2	1 657	7

Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010

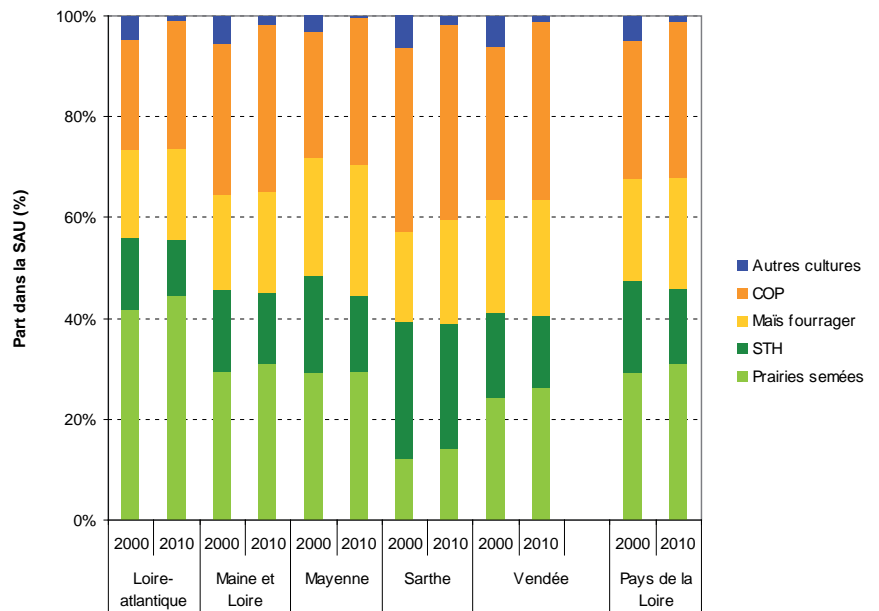
Les stabulations libres avec litière accumulée dominant

D'après les capacités des bâtiments déclarées lors du recensement 2010, les vaches laitières sont pour 63 % d'entre elles logées sur de la litière accumulée (avec ou sans raclage) et pour 36 % en logettes. C'est en Loire-Atlantique et en Vendée que le système logettes est le plus implanté (quatre à cinq situations sur dix). Les stabulations entravées ont pour ainsi dire disparu des systèmes de logement offerts aux vaches.

Un assolement en évolution : 46 % d'herbe, 22 % de maïs fourrager et 31 % de COP en 2010

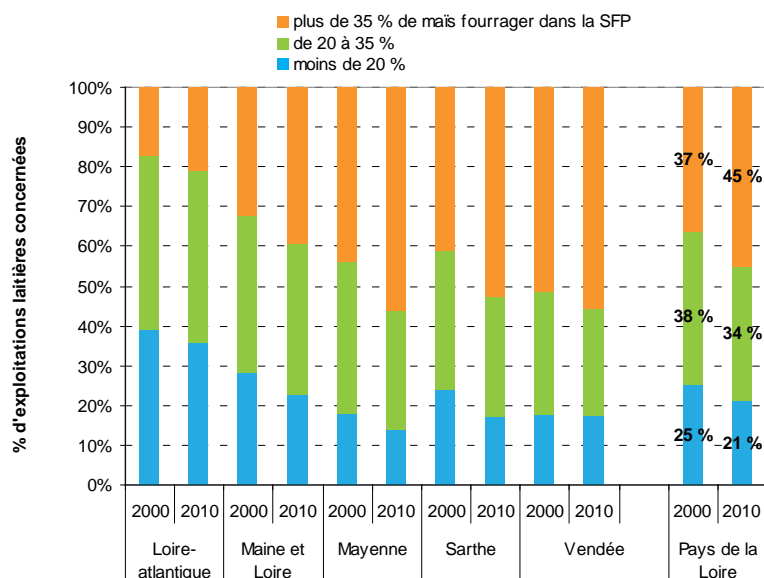
Avec 990 000 ha, les exploitations ayant des vaches laitières valorisent 47 % de la SAU régionale. Toutes dimensions économiques confondues, la SAU moyenne est passée de 69 ha en 2000 à 96 ha en 2010. La surface fourragère principale (SFP) représente 68 % de la SAU de ces exploitations laitières. Elle a régressé de 67 000 ha en 10 ans (- 9 %). Les surfaces en maïs fourrager sont presque stables (- 5 000 ha), celles toujours en herbe (STH) ont régressé de 50 000 ha et les prairies semées diminuent de près de 11 000 ha. Selon les départements, les prairies représentent de 39 à 56 % de la SAU (fig. 3) et de 63 à 75 % de la SFP. La part de la STH dans la surface prairiale totale varie de 20 % en Loire-Atlantique à 64 % en Sarthe. La part du maïs dans l'assolement fourrager est plus homogène que dans les systèmes allaitants en représentant en moyenne de 25 à 37 % de la SFP selon les départements. De 2000 à 2010, la place du maïs dans les assolements fourragers (SFP) est plutôt confortée et gagne deux points (30 % en 2000 et 32 % en 2010). Dans les départements de la Vendée, de la Mayenne et de la Sarthe, plus d'une exploitation avec vaches laitières sur deux accorde au maïs une place importante puisque cette culture représente alors plus de 35 % de la SFP (figure 4). A l'opposé, en Loire-Atlantique, 36 % des exploitations laitières se caractérisent par moins de 20 % de maïs dans leur assolement fourrager. Le Maine-et-Loire connaît une situation intermédiaire. Au sein de ces exploitations avec vaches laitières, une approche des chargements à la fois par hectare de SPF (alimentation grossière herbivores) et par hectare de SAU (alimentation totale tous cheptels) indique, pour les deux ratios, une quasi stabilité du chargement moyen (tableaux 1 et 2). Les chargements les plus élevés sont observés en Mayenne avec des valeurs proches de 1,8 UGB herbivores par hectare de SFP (alimentation

Figure 3 : Les prairies occupent moins d'un hectare de SAU sur deux (sauf en Loire -Atlantique)



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches laitières  
source : Agreste - recensements agricoles 2000 et 2010

Figure 4 : Dans l'assolement fourrager des exploitations laitières, la place accordée au maïs s'accroît



Champ : ensemble des exploitations ayant des vaches laitières  
source : Agreste - recensements agricoles 2000 et 2010

grossière) pour une moyenne régionale de 1,6 en 2010. Le pâturage est une pratique très fréquemment utilisée (90 % des exploitations et 85 % des surfaces prairiales). Contrairement aux élevages allaitants, le pâturage à l'année est peu pratiqué dans les élevages laitiers.

Les surfaces en céréales et oléoprotéagineux (COP) croissent de 6 600 hectares environ. Ces cultures sont présentes dans neuf exploitations sur dix. La surface moyenne en COP est de

33 ha par exploitation en disposant. Très fréquentes dans les grandes exploitations, elles ne sont rencontrées que dans une petite exploitation sur cinq. La surface moyenne en COP des exploitations a progressé de près de 12 hectares en 10 ans au sein des exploitations en ayant. L'irrigation est peu répandue (5,5 % de leur SAU). Cette pratique concerne avant tout la culture du maïs (78 % des surfaces irriguées par ces exploitations).

Dans un contexte de diminution des

effectifs d'herbivores présents dans les exploitations laitières (de l'ordre de - 10 %) et de la SAU valorisée (- 9,5 %), ces exploitations ont donc favorisé la place des fourrages les plus productifs (maïs et prairies semées) aux dépens des surfaces occupées par les prairies permanentes. Par ailleurs, l'augmentation de la sole en COP (+ 6 600 ha) a bénéficié de la réduction des surfaces en jachères (- 40 000 ha).

## 60 % des exploitations avec vaches laitières sont spécialisées en bovins lait

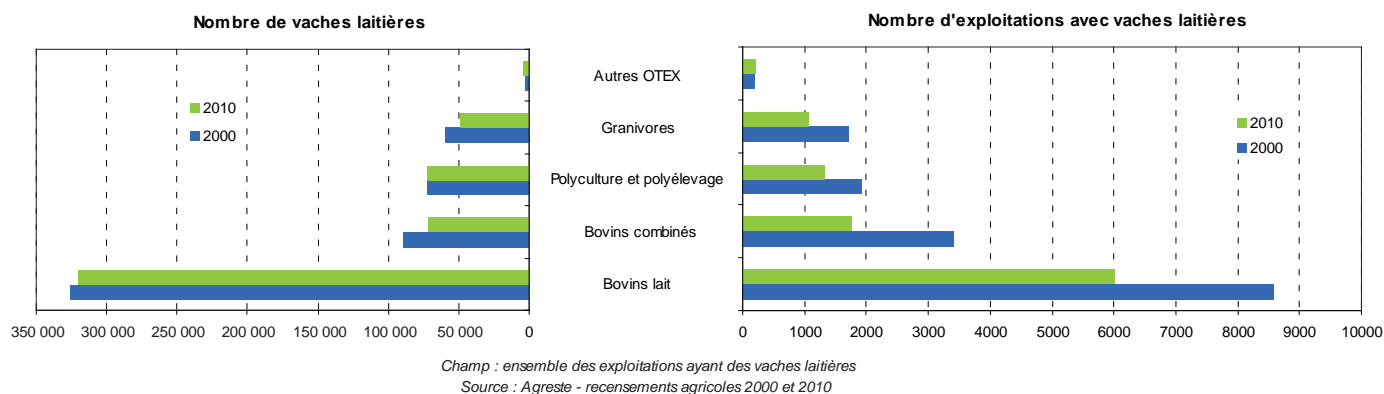
Près de 76 % des vaches laitières (et 75 % des exploitations) sont rencontrées dans les OTEX à dominante bovine (lait et/ou viande). Les 6 000 structures spécialisées en bovins lait représentent à elles seules 58 % des exploitations et 62 % des vaches laitières dénombrées en 2010 (fig. 5). Par effectif décroissant, apparaissent ensuite les exploitations combinant bovins

viande et bovins lait (1 760 élevages), les systèmes polyélevages-polycultures (environ 1 330 exploitations) et les 1 065 exploitations de type granivores (porcs et/ou volailles). Toutes OTEX confondues, près de 3 500 exploitations détiennent à la fois des vaches allaitantes et des vaches laitières.

Les 270 exploitations avec vaches

laitières de petite dimension économique ressortent moins fréquemment spécialisées en production laitière que les autres (dans 35 % des situations seulement). Près de 50 % de ces petites exploitations associent bovins viande et bovins lait.

Figure 5 : Les 6000 exploitations spécialisées en bovins lait détiennent 62 % des vaches laitières



## Les formes sociétaires s'affirment, notamment le statut EARL

Privilegié par les exploitations de petite ou de moyenne dimension, le statut juridique individuel (3 340 exploitations) est en nette régression dans les élevages laitiers (32 % des exploitations en 2010 contre 59 % en 2000). A contrario, la part des formes sociétaires progresse en particulier celle des EARL. Issues pour

partie d'exploitations individuelles, les EARL progressent tant en nombre (de 2 880 à 3 360 env.) qu'en part relative (de 18 à 32 %). La forme unipersonnelle caractérise près d'une EARL sur quatre alors que plus de sept sur dix comptent deux associés. L'effectif des GAEC est pratiquement stable (3 250 env.).

Ce statut concerne désormais 31 % des exploitations laitières. Près de la moitié de ces GAEC (46 %) comptent deux associés et 38 % en compte trois. A l'image des troupeaux allaitants, plus la taille du troupeau laitier est conséquente, plus la présence des GAEC s'affirme.

## Une productivité du travail accrue pour faire face à l'agrandissement des exploitations

Près de 21 860 actifs familiaux (34 160 en 2000) interviennent dans les exploitations ayant des vaches laitières dont 18 880 chefs d'exploitation ou coexploitants et 2 300 conjoints non coexploitants. Un

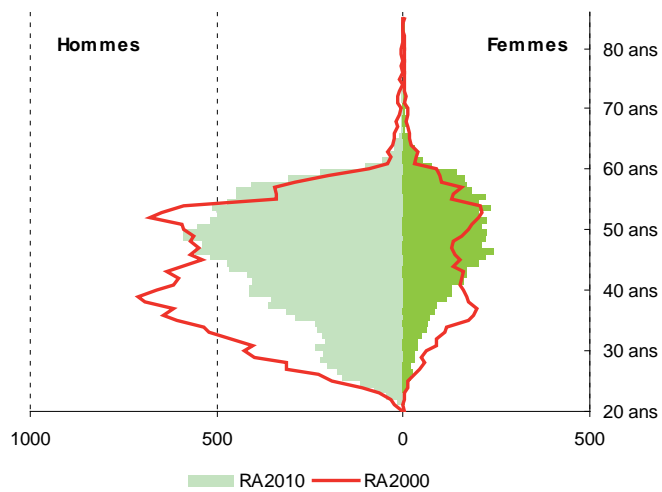
conjoint sur deux n'intervient pas dans la vie professionnelle de ces exploitations laitières. Dans son ensemble, la main d'œuvre familiale (env. 1,9 UTA par exploitation en 2010) apporte 90 %

du travail recensé (dont 82 % par les exploitants). En complément, la main d'œuvre non familiale (0,2 UTA par exploitation en moyenne) apporte 10 % de la force totale de travail dont près de 6 %

pour les seuls salariés permanents non familiaux. Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs, la place des salariés permanents non familiaux se consolide (1 775 salariés et 1 430 exploitations concernées en 2010).

Les exploitants (chefs et coexploitants) élevant des vaches laitières ont en moyenne 45 ans en 2010 (contre 43 en 2000). Ce sont avant tout les moins de 40 ans qui connaissent la plus forte diminution de leurs effectifs (fig. 6). Ces derniers représentent, toutes dimensions économiques confondues, 26,5 % des exploitants en 2010 contre 38 % en 2000. Les exploitants de moins de 40 ans sont d'autant plus présents dans les exploitations que le poids économique de celles-ci est important. Ainsi, ces jeunes agriculteurs représentent moins de 5 % des exploitants dans la catégorie des petites exploitations mais 29 % dans les exploitations qualifiées de grandes. La proportion des exploitants de plus de 60 ans est stable. Les femmes ne représentent que 11 % des chefs d'exploitation. Lorsqu'elles ont ce statut, les femmes sont en moyenne plus âgées que leurs homologues masculins (50 ans contre 46). En effet, une partie des femmes n'acquiert le statut de « chef d'exploitation » que lorsque le conjoint prends retraite. En considérant l'ensemble des exploitants (chefs et coexploitants), la présence de femmes s'accroît puisque ces dernières représentent alors 27 %

Figure 6 : La part des exploitants de moins de 40 ans chute de 38 % à 26 % en dix ans  
Pyramide des âges des chefs d'exploitation et coexploitants en Pays de la Loire



Champ : ensemble des exploitations avec vaches laitières  
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

des effectifs (21,5 % en 2000). Au sein des exploitations étudiées, les conjointes coexploitantes sont effectivement plus nombreuses en 2010 (3 215 contre 2 440 en 2000).

En dix ans, les facteurs de production se concentrent dans moins d'exploitations. En effet, les cheptels et les surfaces ont diminué dans des proportions proches de - 10 %, alors que le nombre d'exploitations avec vaches laitières a chuté d'un tiers au cours de la même période. Par ailleurs, sachant que le nombre moyen d'UTA totales par exploitation progresse peu entre les deux recensements (2,1 en 2010

et 2,0 en 2000), la productivité du travail des actifs agricoles s'est accrue. Ainsi en 2010, toutes dimensions économiques confondues, chaque UTA gère en moyenne 23 vaches laitières et 45 ha de SAU (tableau 1) soit 6 vaches laitières et 10 ha de SAU supplémentaires par rapport à 2000. L'analyse de la valeur du produit brut standard (PBS) dégagé par UTA illustre également cet accroissement de productivité du travail. Ainsi pour 100 000 euros de PBS, 1,1 UTA est mobilisée en 2010 contre 1,4 en 2000.

### La succession : beaucoup d'incertitude, en particulier dans les structures de petite ou moyenne dimension

La moitié des exploitations avec vaches laitières (51 %) compte au moins un exploitant âgé de 50 ans ou plus (5 330 exploitations concernées). Ces structures détiennent la moitié des vaches laitières de la région ainsi que la moitié de la SAU valorisée par l'ensemble des

exploitations laitières. L'enjeu de la transmission se pose et il apparaît que seules 35 % d'entre elles ont un successeur connu. Dans les autres situations, la succession est incertaine (env. 60 %) ou très peu probable (env. 5 %). Lorsque le successeur est connu, il s'agit dans plus

de huit situations sur dix d'un membre de la ou des famille(s) et dans plus d'une situation sur quatre d'un coexploitant de l'exploitation. L'incertitude de la succession est d'autant plus grande que la dimension économique de la structure est réduite.

### Le lait incite à s'engager dans les démarches qualité

Hors agriculture biologique, 5 250 exploitations laitières (51 %) déclarent avoir au moins l'une de leurs productions sous signe de qualité (officiellement reconnu ou non). Pour 4 100 d'entre elles, le lait et/ou les produits laitiers sont concernés. Les démarches s'appuyant sur des signes officiels de qualité (AOP, IGP, label et certificats de conformité) sont toutefois peu rencontrées.

Près de 4 % des exploitations avec vaches laitières (env. 430) disposent de la certification « agriculture biologique » ou sont en cours de conversion. La commercialisation via des circuits courts concerne 850 exploitations (environ 8 %). Très majoritairement, il s'agit de produits animaux autres que des produits laitiers (viande bovine par exemple). La vente directe au consommateur en nom propre

est nettement privilégiée par rapport aux autres types de circuits courts. Moins de 5 % des éleveurs de vaches laitières pratiquent une activité de diversification. Il s'agit alors par ordre décroissant de fréquence : de transformation de lait, de production d'énergie renouvelable, de transformation de produits agricoles autres que le lait, de travaux agricoles à façon ou d'hébergement.

## Une référence laitière moyenne en progression de 120 000 litres en dix ans

La période 2000-2010 s'inscrit dans la tendance des périodes précédentes à savoir la diminution du nombre d'exploitations laitières combinée à l'accroissement de leur référence et à des restructurations. Ces dernières sont particulièrement marquées en Vendée : près de 40 % des exploitations laitières ont disparu dans ce département qui détient 16 % de la référence régionale. A l'opposé, c'est dans le département de la Mayenne (31 % de la référence régionale) que ce mouvement apparaît le plus modéré.

Les exploitations de grandes dimensions économiques détiennent désormais plus de 90 % de la référence laitière régionale (moins de 75 % en 2000).

La référence laitière moyenne régionale progresse d'environ 120 000 litres en dix ans. En 2000, elle se situait à 213 000 litres par exploitation. Elle atteint 323 000 litres en 2009-2010 et progresse encore de 20 000 litres supplémentaires en moyenne lors de la campagne 2010-2011 (tableau ci-contre). En dix ans, l'accroissement moyen varie d'environ 100 000 litres en Mayenne à plus de 200 000 litres en Vendée. A eux seuls, les GAEC détiennent 48 % de cette référence régionale (36 % en 2000) avec un quota moyen proche de 500 000 litres et 3 UTA totales par exploitation. Sous l'angle des références laitières détenues, le poids des exploitations spécialisées dans l'élevage laitier se maintient à environ 60 % de la référence laitière régionale.

En 2010, les exploitations disposant d'une « petite » référence laitière (inférieure ou égale à 120 000 litres) sont environ 750 avec une référence moyenne proche de 70 000 litres par exploitation. Dans près d'une situation sur deux, ces exploitations sont localisées en Mayenne.

\* La variable «référence laitière», collectée lors du RA 2000, ne l'a pas été lors de celui de 2010. C'est pourquoi les fichiers administratifs «quotas laitiers» ont été mobilisés pour les comparaisons du tableau ci-dessus.

	Référence laitière moyenne (litres) *		
	2000 (source : RA)	2009-2010 (source : fichier Quotas laitiers)	2010-2011 (source : fichier Quotas laitiers)
Loire-Atlantique	223 000	341 000	360 000
Maine et Loire	209 000	326 000	345 000
Mayenne	192 000	275 000	293 000
Sarthe	222 000	329 000	348 000
Vendée	252 000	420 000	457 000
<b>Pays de la Loire</b>	<b>213 000</b>	<b>323 000</b>	<b>343 000</b>

### Définitions et méthode

Cette étude mobilise des données issues des recensements agricoles 2000 et 2010. La population étudiée correspond aux exploitations ayant au moins une vache laitière. Des zooms plus restrictifs (20 vaches laitières ou plus) viennent compléter cette approche « toutes exploitations avec vaches laitières ».

- **Exploitation agricole** : unité économique qui a une activité agricole, qui atteint une certaine dimension et possède une gestion courante indépendante. Toutes les informations collectées sont rapportées à la commune siège de l'exploitation même si cette dernière intervient sur plusieurs communes.
- **Unité de travail annuel (UTA)** : mesure en équivalent temps complet le volume de travail fourni par les différentes composantes de la main d'œuvre intervenant dans l'exploitation. Cette notion est une approche du volume de travail et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles. Ainsi, l'approche par les UTA est souvent complétée par une analyse du nombre d'actifs agricoles c'est à dire des personnes qui physiquement interviennent, plus ou moins, dans la vie de l'exploitation.
- **Unité gros bétail (UGB)** : unité employée pour comparer ou agréger des effectifs animaux, d'espèces ou de catégories différentes. Cette notion permet notamment d'apprécier des niveaux de chargement en rapportant les valeurs UGB calculées à la surface fourragère de l'exploitation (UGB alimentation grossière) ou à la surface agricole utilisée par l'exploitation (UGB tous aliments).
- **PBS (production brute standard)** : les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit donc un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, la PBS des « petites exploitations » est inférieure à 25 000 euros, celle des « moyennes exploitations », est comprise entre 25 000 et 100 000 euros et celles des « grandes exploitations » est supérieure à 100 000 euros. La contribution des différentes productions à la PBS d'une exploitation permet donc de déterminer l'orientation technico-économique (OTEX) de cette dernière.
- **Orientation technico-économique (OTEX)** : elle est déterminée à partir de la contribution des différentes surfaces et catégories animales à la production brute standard (PBS) de l'exploitation. Ainsi une exploitation est déclarée spécialisée en « bovins lait » si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de cette activité.

### Pour en savoir plus :

- Site Internet de la DRAAF Pays de la Loire, rubrique Statistiques, le recensement agricole 2010  
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Le-recensement-agricole-2010>
- Site national Agreste : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>



## Agreste : la statistique agricole

### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

12, rue Menou - BP 23523 - 44035 NANTES cedex 1 - Tel : 02 40 12 36 40 - Fax : 02 40 12 36 43

Courriel : [srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)

Site internet : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Rédaction : Bernard ROBERT
- Cartographie : Virginie PERIN
- Composition : Bénédicte GUY
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2012